

Les Corticotomies alvéolaires

La prise en charge des dysharmonies alvéolo-dentaires et des malocclusions nécessite la mise en commun de champs de compétence que sont la chirurgie orale et maxillo-faciale et l'orthodontie.

De plus en plus de patients adultes souhaitent bénéficier d'un traitement orthodontique avec un minimum de complication parodontale tout en bénéficiant d'un traitement le plus discret et rapide possible. La corticotomie alvéolaire est une technique connue depuis la fin du XIXème siècle et a pris un essor considérable depuis les années 2000.

La prise en charge est ortho-chirurgicale. En effet les corticotomies alvéolaires ne sont qu'un moyen de faciliter et d'accélérer le traitement orthodontique. Dans certaines indications elles permettent d'éviter une chirurgie des bases osseuses.

L'indication est posée par l'orthodontiste en accord avec le chirurgien.

Les corticotomies alvéolaires permettent de :

- Diminuer la durée du traitement orthodontique
- Faciliter le traitement orthodontique
- Eviter dans certaines indications une chirurgie des bases osseuses
- Sécuriser le parodonte par une augmentation osseuse.

